

## BIO INFOS

# La recherche participative au service de la viticulture biologique suisse

**L'innovation et les progrès techniques proviennent principalement des vigneron·nes sur le terrain, or de nombreuses expériences ne sont pas valorisées.**

Le nouveau réseau participatif Biovipro doit permettre de créer une synergie entre acteurs dans le domaine de la protection phytosanitaire.

Les problématiques sociétales, politiques et environnementales ont contribué à ce que les surfaces viticoles bios aient doublé dans le vignoble suisse de 2018 à 2021 pour arriver à 2150 ha. En parallèle à cette explosion des reconversions, de plus en plus de vigneron·nes adoptent des techniques biologiques, toute ou partie de la saison. Selon les différentes configurations pédoclimatiques et les possibilités de mécanisation du vignoble, les défis pour optimiser la protection en bio sont nombreux. Les dégâts provoqués par l'oïdium en 2019 et 2020 et le mildiou en 2021 nous l'ont méchamment rappelé.

## Des réseaux d'essais participatifs simples

Depuis 2021, le FiBL met en place des réseaux d'essais participatifs avec les vigneron·nes dans le canton de Genève en collaboration et avec le soutien de l'OCAN et d'Agrivulg, ainsi que dans le canton de Vaud avec le soutien de la DGAV et en collaboration avec Bio Vaud. Ce réseau a conduit à la mise en place d'un protocole simple mais rigoureux pour valoriser les essais réalisés par les vi-



Un projet national de vulgarisation pour l'optimisation de la protection en viticulture biologique a été lancé. DAVID MARCHAND, FiBL

gnerons: un témoin non traité est indispensable pour évaluer une modalité innovante sur une zone limitée et la comparer aux techniques habituelles du vigneron.

En 2021, une vingtaine de parcelles ont couvert différentes thématiques pour renforcer la protection ou limiter l'usage de produits: la limitation du nombre de traitements en début et en fin de saison, la substitution du cuivre, la diminution des doses de cuivre et de soufre, l'emploi de produits curatifs mouillables contre l'oïdium, les mesures préventives contre les maladies fongiques, l'optimisation des techniques d'application.

En multipliant les essais chez les vigneron·nes ainsi qu'en leur donnant la possibilité d'innover et de proposer leurs propres idées, les développements techniques et les résultats sous forme de solutions sont plus rapides que lors d'essais réalisés en station, dont le but est surtout la compréhension des processus. Le succès des réseaux sur Genève et Vaud ont fait émerger un projet national de vulgarisation financé par l'OFAG pour transférer cette dynamique à l'ensemble du vignoble suisse. Ce large réseau permet d'optimiser la protection en bio dans les différents contextes pédoclimatiques du pays et

également d'accompagner les vigneron·nes vers la reconversion bio.

## Évaluer, centraliser et vulgariser

Ce projet qui rassemble le FiBL, Changins, Agroscope, Agridea ainsi que de nombreux services viticoles cantonaux comprend 45 parcelles d'essais participatifs, auxquels s'ajoutent les résultats d'autres essais complémentaires sur des thématiques diverses. Les stratégies les plus intéressantes seront vulgarisées en publiant de nouvelles recommandations précises en fonction des différentes particularités régionales.

## Des objectifs clairs

Les objectifs de l'optimisation de la protection ont pour but principal d'arriver à une protection efficace selon les objectifs quantitatifs et qualitatifs du vigneron, même lors de forte pression de mildiou ou d'oïdium. La limitation de l'usage du cuivre et du soufre ainsi que la réduction du nombre d'interventions annuelles font aussi partie des objectifs. Même si les cépages résistants sont de plus en plus mis en avant en Suisse, le présent projet se concentre sur l'efficacité de la protection sur les cépages classiques.

FLORE ARALDI ET DAVID MARCHAND, ANTENNE ROMANDE DU FiBL

## Contacts

### Pourquoi participer au projet?

Les essais se veulent faciles à mettre en place tout en limitant la prise de risque. Participer permet de valoriser vos essais et vos pratiques, ainsi que d'en faire profiter d'autres vigneron·nes via un suivi réalisé par les porteurs du projet. L'appui scientifique du FiBL, d'Agroscope et de Changins permettra en outre de faire des tests supplémentaires notamment en laboratoire. Le réseau on farm 2022 occupe plusieurs zones avec des thèmes prioritaires régionaux pilotés par différentes personnes de contact.

● **Genève:**  
Ellinor Sekund, Agrivulg,  
sekund@agrigenève.ch

● **Valais:**  
Bertrand Nomine,  
Etat du Valais, bertrand.  
nomine@admin.vs.ch

● **Trois-lacs:**  
Charlène Contesse,  
Station d'Auvernier,  
charlene.contesse@ne.ch

● **Vaud:**  
David Marchand, FiBL,  
david.marchand@fi-bl.org

● **Suisse alémanique:**  
Hans-Jakob Schäfer,  
FiBL, hans-jakob.  
schaerer@fi-bl.org

● **Tessin et Liechtenstein:**  
Michele Bono, FiBL,  
michele.bono@fi-bl.org

FiBL

## ACTUALITÉS FOURRAGÈRES

# Le check-up du séchoir en grange

**Les séchoirs en grange sont déjà vides ou bientôt, et c'est le bon moment pour en faire le tour avant le lancement de la saison.**

Le check-up commence par le contrôle du ventilateur, en partant du graissage, de l'état général de la coque du ventilateur, et en finissant par la grosse question: est-il toujours adapté au volume de fourrage rentré? Bien des exploitations ont des capacités de récolte largement supérieures aux capacités du ventilateur, resté dans son jus initial.

Les claies sont-elles assez hautes pour permettre à l'air de se disperser uniformément sous tout le séchoir? En principe, on compte avec des pieds d'une cinquantaine de centimètres de haut. Sont-elles à bonne distance des parois du séchoir? Celles-ci sont parfois abîmées par les griffes ou le pont roulant: il s'agit de colmater ces trous, qui peuvent parfois laisser s'échapper inutilement une assez grande quantité d'air.



Il convient de contrôler son installation de séchage en grange avant d'attaquer la saison, en vérifiant les capacités des ventilateurs, les positions des claies, mais également l'emplacement des chaudières à mazout.

PIERRE AEBY

Les chauffages d'appoint doivent être placés à plus de 3 mètres du bâtiment, avec des fumées qui ne sont pas réaspirées par la chaudière, selon les prescriptions des assurances incendies. Bon nombre d'équipements à mazout notamment,

vite montés, ne sont pas installés de façon conforme. Les déshumidificateurs doivent être vérifiés sur l'état du gaz réfrigérant par un frigoriste.

Enfin, il faut également vérifier par où s'échappe l'air humide sortant du tas: un amé-

nagement est peut-être nécessaire pour éviter que celui-ci ne soit réaspiré par le ventilateur, ce qui réduirait considérablement ses capacités. Sachant qu'un ventilateur débite entre 15 et 20 m<sup>3</sup> d'air par seconde, et qu'il n'évapore que 15 à 40 grammes d'eau dans ce laps de temps, il convient de tout faire pour accélérer l'évaporation des milliers de litres d'eau entrés sur le séchoir. Les sondes de pressions et de températures renseignent de façon précise l'avancement du séchage.

Le contrôle des capacités de son séchoir débouche bien sûr sur la qualité de fourrage, d'autant plus importante si l'on veut être autonome, mais aussi sur la santé du bétail, et finalement sur les coûts de production.

PIERRE AEBY,  
GRANGENEUVE

## INFOS UTILES

Pour faire le point sur ce sujet: rendez-vous le 12 avril à 9h30 chez Loïc Julmy, à Monterschu Cormondes (FR), ou le 25 avril à 9h30 chez Eric Bapst, route de la Pra, à Pont-la-Ville (FR).

## RÉCOLTES 2023

# Inscription pour le Pool de production oléagineux

**Le lancement de la campagne en vue de l'établissement des contrats de production aura lieu en mai. Les inscriptions sont ouvertes.**

Les transformateurs d'oléagineux suisses (colza, tournesol et soja fourrager) peuvent participer au Pool de production. Il s'agit par exemple des huileries ou des fabricants d'aliments fourragers.

Le lancement de la campagne en vue de l'établissement des contrats de production aura lieu en mai, dès que les quantités qui pourront être transformées en Suisse seront connues.

Le Pool de production a pour objectifs de promouvoir l'autoapprovisionnement de la Suisse en oléagineux alimentaires, de sauvegarder la diversité du paysage rural et d'adapter les quantités produites à la demande des transformateurs. C'est pourquoi les cultures demandées par le marché sont soutenues par une contribution de la part du Pool de production oléagi-

neux. Le financement du pool est assuré tant par les producteurs que par les transformateurs.

## Jusqu'au 25 avril

Pour les transformateurs, la participation au pool est uniquement possible par la conclusion d'un contrat. Pour cette raison, les transformateurs intéressés sont priés de s'inscrire jusqu'au 25 avril 2022 au plus tard auprès de la FSPC, en indiquant la quantité de la récolte 2023 qui sera probablement transformée. Les transformateurs qui disposent déjà d'un contrat pour la récolte 2022 recevront directement un formulaire d'inscription de la part la FSPC.

Le formulaire d'inscription ainsi que le règlement du pool sont disponibles sur le site internet [www.fspc.ch](http://www.fspc.ch) ou peuvent être obtenus auprès de la FSPC. Les soutiens pour la récolte 2023 seront fixés en juin 2022 en fonction des quantités annoncées et de la situation du marché.

La FSPC contactera les entreprises de transformation inscrites afin de discuter des modalités contractuelles. SP